



*Club classé national 1<sup>ère</sup> division*



**Ensemble**  
partageons nos réussites  
et nos ambitions

**DEVENEZ  
MÉCÈNE DU**



**JUDO OISE PICARDIE**

39, rue Jules Uhry • 60870 VILLERS-SAINT-PAUL • Tél. : 03 44 72 06 31  
Mail : [judo.oise.picardie@gmail.com](mailto:judo.oise.picardie@gmail.com) • Internet : [www.judooisepicardie.com](http://www.judooisepicardie.com)



**3<sup>e</sup>** discipline sportive  
Olympique en France



*Equipe Juniors 2018-2019*



*Equipe Séniors 2018-2019*

## Qui sommes-nous ?

Crée en mai 2004, le Judo Oise Picardie a pour mission de réunir toute l'élite, à partir des juniors, de l'Oise au départ, de la région actuellement, avec le consentement des clubs qui veulent bien être partenaires de cette structure.

**Nous œuvrons pour maintenir nos athlètes dans notre région et rivaliser avec les grandes structures de notre nation.**

**En France**

**571 202**  
licenciés

**5 700**  
clubs

**Dans l'Oise**

**8 890**  
licenciés

**94**  
clubs



*L'équipe séniors avec Tahar Benbouazza, directeur technique du JOP et Sofiane Milous, Intervenant technique du JOP, ancien athlète international (5<sup>e</sup> jeux olympique, Champion d'Europe et de France).*

## ➔ NOS PRINCIPALES ACTIONS

Nous continuons de développer les résultats sportifs de ces athlètes jusqu'au plus haut niveau de compétition. Pour ce faire ces judokas ont un programme d'entraînement selon leur situation.

Une partie des athlètes sont en structure (**Pôle espoirs, Pôle France**). Les autres ont des centres d'entraînement où ils peuvent s'aguerrir avec des entraîneurs qualifiés. Lors des vacances scolaires les athlètes du JOP participent à des **stages nationaux et internationaux** permettant des échanges de haut niveau. Tous participent à des tournois et diverses compétitions pour les préparer aux mieux aux **championnats nationaux**.

**Le JOP se préoccupe de la réussite sportive mais aussi éducative et sociale de ses adhérents : sur le plan scolaire, professionnel, recherche d'emploi...**



## ➔ NOTRE PHILOSOPHIE NOS VALEURS

Le judo, fondé au Japon en 1882 par Jigoro Kano, s'inscrit comme une discipline sportive, d'éducation, de maîtrise et d'équilibre offrant ainsi à tous nos athlètes des valeurs partagées et associées au code moral du judo :

- POLITESSE : Le respect d'autrui
- COURAGE : Faire ce qui est juste
- AMITIÉ : Le plus pur des sentiments humains
- SINCÉRITÉ : S'exprimer sans déguiser sa pensée
- MODESTIE : Parler de soi même sans orgueil
- HONNEUR : Etre fidèle à la parole donnée



Quelques membres des équipes juniors et séniors avec le président Jacky Erisset, CN 7<sup>e</sup> dan, le directeur technique Tahar Benbouazza et l'intervenant technique du JOP Sofiane Milous, ancien athlète international (5<sup>e</sup> jeux olympique, Champion d'Europe et de France).



## Nos résultats sportifs

- Les équipes féminines et masculins, cadets, Juniors, Séniors Championnes régionales et ont été parmi les 5 premières au niveau national.
- En individuel : des champions nationaux et internationaux : Florian Malitourne, Thibaut Dracius, Loic Korval, Maryline Louis Sydney, Marie Laure Savary, Mathilde Roustan, Maxime Legoanvic, Dimitri Choque, Djiguiba Herman Robert Marlène, Fébrissy Valentin, Colignon Cindy, Chevallier Amandine, Idir Farid, Cadoce Jimmy, Medeuf Cédric...

Malheureusement certains de ces athlètes ont dû quitter le JOP et le département de l'Oise pour des raisons financières, le budget du JOP permet la formation mais pas le maintien de ces athlètes.

## Devenir Mécène de nos projets c'est :

- **Tisser un lien pérenne et utile** avec une équipe qui développe une bonne cohésion et bonne ambiance de groupe, un club qui est une référence au niveau national.
- **Partager ensemble les valeurs du judo** qui pourraient être transposées aux codes de bonne conduite de votre entreprise
- **Encourager l'éducation à la solidarité et à la citoyenneté**
- **Promouvoir votre image d'entreprise solidaire et dynamique** lors de nos compétitions



## ➔ VOS AVANTAGES FISCAUX

Le Judo Oise Picardie est habilité à émettre des **reçus fiscaux pour les dons** effectués par :

- Les entreprises et leur faire bénéficier d'une **réduction d'impôt égale à 60 % du montant de leur don** dans la limite de 5 % du CA HT.
- Les particuliers et leur faire bénéficier d'une **déduction d'impôt égale à 66 % du montant de leur don.**

## Quelle forme peut prendre votre mécénat ?

Vous pouvez choisir d'être mécène principal en soutenant notre activité dans son ensemble ou être mécène d'une équipe, d'un stage...

À travers les formes suivantes :

- **Mécénat financier** : don en argent
- **Mécénat en nature** : mise à disposition de produit ou services sélectionnés par votre entreprise (fourniture de marchandises, prestation de services....)